



Infolettre

MESURES D'URGENCE

Lundi 6 avril 2020

COVID-19



La Ville continue à surveiller de près la situation relative au COVID-19 et aux mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec.

[Voir toutes les infos en lien avec le COVID-19](#)

IMMEUBLES À LOGEMENTS MULTIPLES

La transmission de la COVID-19 est présente partout sur l'île de Montréal. Pour freiner la propagation du virus, les propriétaires d'immeubles à logements doivent mettre en place certaines mesures. La Direction de la Santé publique du Québec a développé un document à l'intention des propriétaires et résidents d'immeubles.

[Consulter le document](#)

RAPPEL: PARCS ET PROMENADE DU CANAL FERMÉS

Nous désirons rappeler à tous que **tous les parcs (incluant le Lieu National Historique du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue) ainsi que la Promenade du canal sont fermés** jusqu'à avis contraire. Personne n'est autorisé à s'y promener. **Les contrevenants s'exposent à des constats d'infraction.**

Le SPVM, en collaboration avec la patrouille municipale, font des tournées de surveillance sur une base régulière et interviendront si nécessaire.

Nous vous prions également de vous conformer à toutes les mesures imposées par les gouvernements, pour la santé et la sécurité de tous. [Consultez quebec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/coronavirus) pour toutes les dernières mises à jour concernant les mesures gouvernementales.

COMMERCES ET SERVICES PRIORITAIRES

Le gouvernement du Québec a prolongé la période de fermeture des services non-prioritaires jusqu'au 4 mai 2020.

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise ou d'un commerce, vous pouvez vérifier si vos services font partie de la liste des services jugés essentiels par le gouvernement du Québec en [consultant leur site web](#).

Sachez que toute entreprise ou commerce qui continue d'offrir des services non-autorisés s'expose à des amendes.

DONS DE SANG

Héma-Québec fait appel aux citoyens pour maintenir la banque de sang malgré la pandémie. La collecte annuelle du maire de Sainte-Anne-de-Bellevue a malheureusement dû être annulée pour des raisons logistiques ne permettant pas de respecter les mesures préventives en lien avec la COVID-19. Cependant, voici deux options s'offrant aux citoyens qui veulent contribuer:

Collecte exceptionnelle de Vaudreuil-Dorion sur rendez-vous:

Où : Au Centre Multi-Sports, 3093 Boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion

Quand:

23 avril, 13 h 30 à 19 h 30

24 avril, 10 h à 16 h

Prendre rendez-vous au 1 800 343-7264

Centre de dons de sang temporaire de l'Ouest-de-l'île:

Où: 16993, route Transcanadienne, Kirkland, H1H 5J1

Quand:

Semaine du 6 avril - Lundi au vendredi, 9 h à 16 h

Semaine du 13 avril - Mardi au vendredi, 11 h à 19 h

Sur rendez-vous seulement. Contactez le 1 800 343-7264

ÉCOLE OUVERTE: UNE RESSOURCE ÉDUCATIVE

Le Ministère de l'Éducation a lancé le site ecoleouverte.ca afin d'offrir aux parents et aux enfants de nombreuses idées d'activités adaptées au niveau scolaire de chaque enfant, du préscolaire au secondaire.

Vous y trouverez des milliers de ressources pour apprendre, créer, se divertir et bouger, un peu comme à l'école.

[Visiter ecoleouverte.ca](http://ecoleouverte.ca)

VENTE D'OEUVRES D'ART POUR NOVA

Chaque jour du mois d'avril, **Susanne Strater** publiera une peinture ou une autre oeuvre d'art sur son compte INSTAGRAM et versera un % de chaque vente à NOVA l'ouest de l'île.

[En savoir plus](#)

CRUE DES EAUX

Surveillez vos courriels! Nous communiquerons plus d'information strictement au sujet des inondations au courant de la semaine.

MISE À JOUR DE L'ÉTAT ACTUEL

Lac des Deux-Montagnes:

Le niveau d'eau actuel est au-dessus du "seuil d'inondation mineure".

Lac St-Louis:

Le niveau d'eau actuel est au-dessus du "seuil d'inondation mineure".

SOYEZ PRÊTS EN CAS D'INONDATIONS!

Dans le cas où des inondations auraient lieu cette année, la situation actuelle avec la COVID-19 rendra difficile, voire impossible, la prestation de services d'aide, de bénévoles, etc.

Si vous vivez dans une zone à risque d'inondation, il est de votre responsabilité d'être prêt. Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin de bien vous préparer.

Soyez prévoyants!

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une [zone inondable](#).
- Préparez votre [plan familial d'urgence et votre trousse d'urgence](#).
- [Inscrivez-vous à CodeRED](#) afin de recevoir les avis d'urgence émises par la Ville
- Vérifiez si votre assurance habitation couvre les inondations.
- Si vous habitez en bordure du fleuve, restez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.

Informez-vous!

Sachez quoi faire si l'eau venait à monter et préparez-vous le plus possible.
Vous trouverez des [liens utiles ici](#).

Pour toutes questions, préoccupations ou information en lien avec la crue des eaux, [visitez notre site web](#) ou communiquez avec le 514-457-6666.

[Tout savoir sur les inondations](#)



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

